Engrais Gazon 3 Actions NATURANID® 10kg - AG3BIO250 - 3167770216134

Référence : FDS_947_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 04/09/2018
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Engrais Gazon 3 Actions NATURANID® 10kg - AG3BIO250 - 3167770216134

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Fertilisant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO France SAS
Zone Industrielle
25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE

Téléphone : 03 81 40 25 25
Adresse e-mail : info@compo.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) :

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 :

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou selon la législation nationale pertinente.

2.3 Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 3. Composition/ informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement No. INDEX	Classification (RÈGLEMENT (CE) N°1272/2008)	Concentration [%] p/p
Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la section 3.2 de l'annexe II de REACH			

RUBRIQUE 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Premiers soins général : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Si les troubles continuent, consulter un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon.

Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les troubles continuent, consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Mousse. Sable. Eau pulvérisée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la : Pas d'informations complémentaires disponibles

lutte contre l'incendie

5.3 Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes :

Procédures d'urgence : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour les secouristes :

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Recueillir le produit répandu.

Procédés de nettoyage : Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale. Ramasser mécaniquement le produit. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

6.4 Référence à d'autres RUBRIQUES

Informations concernant la manipulation, voir chapitre 7. Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8. Informations concernant l'élimination, voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :
Eviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à une ventilation adéquate.

Mesures d'hygiène :
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage :

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver dans l'emballage d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ne pas manger ou boire le produit. Ne pas utiliser comme aliment pour les animaux.

RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Éviter le rejet dans l'environnement.

Autres informations:
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas manger ou boire le produit. Ne pas utiliser comme aliment pour les animaux.

RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide

Apparence : microgranulé.

Couleur : Brun.

Odeur : Caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 560 - 700 g/l

Solubilité : Aucune donnée disponible

Log Pow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Alun de potassium - Etat physique : cristalline. Couleur: blanc. Odeur: inodore. pH: 3-3,5. Point de fusion: 90 °C. Solubilité dans l'eau à 20°C: 105g/L.

RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique aiguë : Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

12.2 Persistance et dégradabilité

Se dégrade entièrement en CO2, eau et minéraux qui sont considérés comme des éléments nutritifs pour les plantes.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Très faible mobilité dans le sol due à la capture des cations sur les composants du sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter le rejet dans les eaux publiques, rivières et lacs pour prévenir le déficit en oxygène et l'eutrophication.

RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ce produit est utilisé comme engrais. Considérez la valeur agronomique avant élimination.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement.

Indications complémentaires : Ne pas utiliser l'emballage à d'autres fins.

Référence : FDS_947_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 04/09/2018
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 14 Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	N’est pas classé comme dangereux pour le transport		
14.2 Nom d’expédition des Nations Unies			
14.3 Classe(s) de danger pour le transport			
14.4 Groupe Emballage			
14.5 Dangers pour l’environnement	NON	NON polluant marin	NON
14.6 Précautions particulières à prendre par l’utilisateur	Équipement de protection individuelle : Voir RUBRIQUE 8 pour plus de détails. Ne pas toucher le produit sans équipements de protection appropriés.		
14.7 Transport en vrac conformément à l’annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	NON APPLICABLE		

RUBRIQUE 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubriques ICPE : Non concerné

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

A notre connaissance, les substances de ce mélange n'ont pas fait l'objet d'un rapport sur la sécurité chimique (CSR)

RUBRIQUE 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H mentionnées dans la RUBRIQUE 3 (Informations sur les composants).

Abréviations :

CLP : Classification, Labelling and Packaging – Classification, Etiquetage et Emballage

DL50: Dose létale 50%

CL50: Concentration létale 50%

CE50: Concentration efficace 50%

NOEL: No observable level effect – dose la plus élevée sans effet décelable

NOEC: No observed effect concentration – concentration la plus élevée sans effet décelable

PBT: Persistant, bioaccumulable, toxique

VPvB: Very Persistant, very Bioaccumulative (très persistant, très bioaccumulable)

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.